N° 40
Mars 2011
ISSN 1480-3644 (PDF)
28-2849

[Bulletin statistique de l'éducation]

L'effort financier pour les universités en 2008-2009 : comparaison entre le Québec et les autres provinces canadiennes

Introduction

Comment se situe l'effort financier du Québec pour ses universités par rapport à celui des autres provinces canadiennes ? Pour répondre à cette question, il faut examiner le problème sous différents angles. Il est nécessaire, bien sûr, de considérer les revenus et les dépenses des universités, mais aussi de tenir compte de la réalité économique des régions concernées. En effet, le niveau de richesse collective varie d'une province à l'autre, tout comme le coût de la vie. Les indicateurs retenus dans le présent document permettront de situer la position relative du Québec et d'expliquer les écarts observés en comparaison avec le reste du Canada[1].

La section I porte sur la dépense globale des universités par rapport au produit intérieur brut (PIB). La section II traite de la dépense globale par étudiant des universités et, plus particulièrement, du coût salarial des enseignants et de ses deux principales composantes: le rapport étudiants-professeur et le salaire moyen des professeurs des universités. La section III examine les sources de revenus des universités pour le financement de l'ensemble de leurs activités et, de façon plus spécifique, pour la recherche. À la section IV, les revenus et les dépenses des universités font l'objet d'une comparaison et la question de la situation déficitaire des universités québécoises est abordée.

Les données utilisées dans cette étude proviennent surtout de Statistique Canada et de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU). Les sources de données sont les mêmes que celles ayant servi à la production de certaines fiches des *Indicateurs de l'éducation*[2] (édition 2011, à paraître).

I. Dépense globale des universités par rapport au PIB

Un des indicateurs les plus souvent utilisés pour mesurer l'effort financier en éducation est le rapport entre la dépense globale en éducation et le PIB. Il indique quelle part de la richesse collective d'un État est consacrée à l'éducation. Dans ce contexte, on peut se demander quelle proportion du PIB représente la dépense globale des universités du Québec et comment elle se compare à celle du reste du Canada.

Le concept de dépense globale des universités inclut le fonds de fonctionnement général, le fonds de fiducie, le fonds de recherche subventionnée et le fonds d'immobilisations. Le tableau 1 présente les données relatives à la dépense globale des universités par rapport au PIB, au Québec et dans les autres régions du Canada, en 2008-2009.

1 Le présent document est une mise à jour du *Bulletin statistique de l'éducation* publié par la Direction de la recherche, des statistiques et de l'information du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS): Marius DEMERS, *L'effort financier pour les universités en 2006-2007: Comparaison entre le Québec et les autres provinces*, n° 37, août 2008.

2 QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES STATISTIQUES ET DE L'INFORMATION. *Indicateurs de l'éducation*, publication annuelle. Voir les fiches 1.12 à 1.15.

Tableau 1 Dépense globale des universités par rapport au PIB, au Québec et dans les autres régions du Canada, en 2008-2009 (%)

	2008-2009
Québec	**1,94**
Canada sans le Québec	**1,58**
Provinces de l'Atlantique	2,03
Ontario	1,76
Provinces de l'Ouest	1,37
Canada	**1,65**

Source: DRSI, MELS. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada et de l'ACPAU.

En 2008-2009, la dépense globale des universités par rapport au PIB était à 1,94 % au Québec[3]; par comparaison, ce taux était à 2,03 % dans les provinces de l'Atlantique, à 1,76 % en Ontario et à 1,37 % dans les provinces de l'Ouest.

L'écart entre le Québec (1,94 %) et la moyenne des autres provinces (1,58 %) est de 0,36 point de pourcentage. Cet écart est important et, pour l'expliquer, il est possible d'utiliser un modèle d'analyse comportant quatre grands facteurs: la dépense globale par étudiant, la richesse collective (définie par le PIB, par habitant), le taux de participation et le facteur démographique[4]. Le taux de participation est défini par le rapport entre l'effectif étudiant exprimé selon l'équivalence au temps plein et la population âgée de 18 à 24 ans, alors que le facteur démographique est obtenu en établissant le rapport entre la population âgée de 18 à 24 ans et la population totale.

Le tableau 2 fournit des données sur chacun de ces facteurs et le tableau 3 indique la contribution des différents facteurs à l'écart entre la dépense globale des universités par rapport au PIB au Québec et celle observée dans le reste du Canada en 2008-2009. Les facteurs «positifs» sont ceux qui sont à l'origine de l'effort financier plus élevé au Québec. Les facteurs «négatifs» sont ceux qui ont contribué à réduire l'écart.

Tableau 2 Dépense globale par étudiant des universités, PIB par habitant, taux de participation et facteur démographique, au Québec et dans le reste du Canada, en 2008-2009

	Québec	Canada sans le Québec
Dépense globale par étudiant ($)	29 242	28 735
PIB par habitant ($)	38 979	50 732
Taux de participation (%)	29,2	28,4
Facteur démographique (%)	8,8	9,8

Source: DRSI, MELS. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada et de l'ACPAU.

3 En 2008-2009, la dépense globale des universités du Québec était de 5,85 milliards de dollars, alors que le PIB du Québec était de 302,23 milliards de dollars.

4 Voir l'annexe 1.

Tableau 3 Influence de différents facteurs sur l'écart entre la dépense globale des universités par rapport au PIB, au Québec et celle observée dans le reste du Canada, en 2008-2009

Dépense globale des universités par rapport au PIB, au Québec (%)	1,94
Dépense globale des universités par rapport au PIB, dans le reste du Canada (%)	1,58
Écart (Québec – reste du Canada), en point de pourcentage	0,36
Contribution des facteurs à cet écart, en point de pourcentage :	
Dépense globale par étudiant plus élevée au Québec	0,03
PIB par habitant moins élevé au Québec	0,47
Taux de participation plus élevé au Québec	0,05
Facteur démographique (moins de jeunes au Québec)	-0,19
Total	**0,36**

Source : DRSI, MELS. Voir l'annexe 1.

En 2008-2009, la dépense globale par étudiant dans les universités du Québec (29 242 $) était plus élevée de 2 % par rapport aux universités du reste du Canada (28 735 $). Ce facteur a contribué pour 0,03 point de pourcentage à l'écart entre la dépense globale des universités par rapport au PIB, au Québec et celle observée dans le reste du Canada.

Par ailleurs, le PIB par habitant du Québec (38 979 $), qui était moins élevé de 23 % par rapport à la moyenne des autres provinces canadiennes (50 732 $), a contribué pour 0,47 point de pourcentage à l'écart entre la dépense globale des universités par rapport au PIB au Québec et celle observée dans le reste du Canada. Il s'agit du plus important facteur explicatif de l'effort financier plus élevé du Québec par rapport au reste du Canada.

En ce qui a trait au taux de participation un peu plus élevé au Québec que dans le reste du Canada, sa contribution est de 0,05 point de pourcentage. Enfin, le facteur démographique (relativement moins de jeunes au Québec) a permis de réduire l'écart de 0,19 point de pourcentage.

Ainsi, trois de ces quatre facteurs ont contribué à l'effort financier plus élevé du Québec : la dépense globale par étudiant, qui est plus élevée au Québec que dans le reste du Canada ; le taux de participation, qui est un peu plus élevé au Québec ; la richesse collective, qui est moindre au Québec par rapport aux autres provinces. Seul le facteur démographique (moins de jeunes au Québec) a eu un effet contraire.

II. Dépense globale par étudiant des universités

Cet indicateur permet de comparer le niveau des ressources financières consacrées aux étudiants. Le concept de dépense globale retenu dans cette section est le même que celui de la section précédente. Il aurait été souhaitable de présenter des données distinctes pour la dépense de fonctionnement (sans les dépenses relatives à la recherche et aux immobilisations), mais les données disponibles ne le permettent pas[5].

5 En 2004, un groupe de travail a été formé par l'ACPAU pour identifier les facteurs qui étaient à l'origine des différences quant à la comptabilisation des données d'une université à l'autre. Les experts ont indiqué que l'un des principaux facteurs à l'origine des problèmes de comparabilité des données est le fait que les universités comptabilisent différemment leurs dépenses entre les fonds. Ainsi, des universités comptabilisent certains types de dépenses dans le fonds d'immobilisations, alors que d'autres les comptabilisent dans le fonds de fonctionnement général (par exemple l'achat de mobilier et d'équipement). Par ailleurs, le rapport de ce groupe de travail fait état de problèmes relatifs à la ventilation de certaines dépenses entre le fonds de fonctionnement général et le fonds de recherche subventionnée (par exemple la dépense pour l'enseignement et la recherche dans les hôpitaux universitaires), ainsi qu'entre le fonds de fonctionnement général et le fonds de fiducie (Source : ACPAU, *Report of the Task Force on the Review of CAUBO Financial Reporting*, novembre 2004).

On observe par ailleurs des différences structurelles entre les systèmes d'enseignement (par exemple celles relatives à l'enseignement collégial) qui ont une influence sur le niveau relatif de la dépense par étudiant des universités. Bien qu'il soit difficile d'en tenir compte, il est possible de fournir une estimation de l'incidence des différences structurelles sur l'écart entre la dépense par étudiant des provinces.

Un autre problème qui se pose est celui des différences dans le coût de la vie. En effet, en 2008-2009, le coût de la vie au Québec était moins élevé de 7,5 % par rapport au reste du Canada[6]. Il est important d'en tenir compte dans les comparaisons de données financières. En effet, pour une même quantité de dollars, le pouvoir d'achat n'est pas le même d'une province à l'autre. Pour illustrer l'importance de ce facteur, on peut considérer le salaire moyen des professeurs à temps plein des universités du Québec, qui était de 102 925 $ en 2008-2009, ce qui représente 7 % de moins que celui de leurs collègues du reste du Canada, qui s'élevait alors à 110 629 $. Si l'on tient compte des écarts dans le coût de la vie, on arrive à la conclusion que les professeurs à temps plein des universités du Québec avaient en réalité le même pouvoir d'achat (même salaire réel) en 2008-2009 que celui des professeurs des autres provinces.

La comparaison de la dépense par étudiant

En 2008-2009, la dépense globale par étudiant des universités du Québec était de 29 242 $. Par comparaison, dans les universités des provinces de l'Atlantique, elle était de 26 831 $; en Ontario, elle était de 26 383 $ et, dans les provinces de l'Ouest, de 32 976 $ (tableau 4). Dans la deuxième colonne du tableau figurent des données sur les dépenses par étudiant en dollars courants, sous forme d'indices (Québec = 100). **La dépense par étudiant au Québec était plus élevée de 2 % par rapport au reste du Canada.**

Il est également important de préciser qu'au cours des dernières années, la dépense par étudiant des universités (en dollars courants) a augmenté plus fortement au Québec que dans le reste du Canada. Entre 1998-1999 et 2008-2009, on a observé une augmentation de 70 % de la dépense par étudiant au Québec et de 63 % dans le reste du Canada.

Tableau 4 Dépense globale par étudiant des universités[7] en 2008-2009, au Québec et dans les autres régions du Canada

	Dépense par étudiant (en $ courants) (1)	Dépense par étudiant (en $ courants) Québec = 100 (2)	Dépense par étudiant pondéré (en $ courants) Québec = 100 (3)	Dépense par étudiant pondéré (en $ convertis en PPA) Québec = 100 (4)
Québec	**29 242**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Canada sans le Québec	**28 735**	**98,3**	**104,0**	**96,8**
Provinces de l'Atlantique	26 831	91,8	101,2	99,0
Ontario	26 383	90,2	95,0	85,9
Provinces de l'Ouest	32 976	112,8	119,0	113,4
Canada	**28 846**	**98,6**	**103,1**	**97,3**

Source : DRSI, MELS. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada, de l'ACPAU et du ministère des Finances du Québec (calcul des parités de pouvoir d'achat [PPA]).

6 Voir l'annexe 2.

7 Aux fins du calcul de la dépense par étudiant, une comptabilisation uniforme des effectifs étudiants de toutes les provinces basée sur la convention suivante a été appliquée : les effectifs à temps partiel sont convertis en équivalents au temps plein, en étant divisés par 3,5, puis sont additionnés aux effectifs à temps plein.

L'incidence des différences structurelles

Comme il a été indiqué dans l'introduction de cette section, les différences entre les dépenses par étudiant des provinces s'expliquent aussi, en partie, par les différences structurelles entre les systèmes d'enseignement. Ainsi, les différences qui concernent l'enseignement collégial ont une incidence sur les durées et les coûts relatifs à l'enseignement universitaire.

Au Québec, le diplôme d'études collégiales en formation préuniversitaire constitue la condition habituelle d'admission à l'enseignement universitaire alors que, dans les autres provinces, le diplôme d'études secondaires est habituellement suffisant. Par ailleurs, dans certaines provinces de l'Ouest (surtout en Alberta et en Colombie-Britannique), des étudiants ont la possibilité de faire leurs deux premières années d'études universitaires dans un collège, puis de terminer leur programme d'études à l'université. La formation qui se donne dans les collèges est moins coûteuse, mais la contrepartie est une dépense par étudiant plus élevée dans les universités (les dernières années de formation y étant plus coûteuses).

Parmi les autres différences structurelles, mentionnons les différences dans la composition des effectifs étudiants par cycle et domaine d'études dans les universités. Ainsi, le fait que les universités du Québec comptent une proportion plus élevée d'étudiants inscrits dans les secteurs disciplinaires plus coûteux et aux cycles d'études universitaires supérieurs explique, en partie, leur dépense par étudiant plus élevée.

Il existe une méthodologie qui permet de tenir compte, en partie, de ces différences structurelles. L'idée de base de cette méthodologie est de prendre en considération la lourdeur des effectifs. À cette fin, une grille de pondération permettant d'estimer un effectif étudiant pondéré pour chacune des provinces a été produite[8].

Dans la troisième colonne du tableau 4 figurent des données sur la dépense par étudiant pondéré, sous forme d'indices (Québec = 100). **Ainsi, lorsqu'on ajuste les données pour tenir compte des différences structurelles, on obtient une dépense par étudiant moins élevée de 4 % au Québec que dans le reste du Canada en 2008-2009.**

La prise en compte du coût de la vie

Un autre ajustement des données est possible pour tenir compte des différences dans le coût de la vie observées d'une province à l'autre (le coût de la vie était moins élevé de 7,5 % au Québec par rapport au reste du Canada en 2008-2009). Dans la quatrième colonne du tableau 4 figurent des données sur la dépense par étudiant pondéré, en dollars convertis en une même parité de pouvoir d'achat (PPA). Les données sont présentées sous forme d'indices (Québec = 100). **Lorsqu'on tient compte à la fois des différences structurelles et du coût de la vie, il apparaît que la dépense par étudiant dans les universités est, au Québec, plus élevée de 3 % par rapport à la moyenne du reste du Canada.**

Si l'on revient à la comparaison de la dépense par étudiant en dollars courants, il est à remarquer que, par rapport à l'Ontario, celle des universités du Québec était supérieure de 2 859[9]. Cet écart s'explique surtout par une dépense par étudiant plus élevée au Québec pour le personnel enseignant, l'administration[10], les activités relatives à l'informatique et aux communications, la recherche[11] et les frais financiers. À l'inverse, on observe une dépense par étudiant moins élevée au Québec qu'en Ontario pour les services aux étudiants (dont les bourses d'études[12]), les relations extérieures et les bibliothèques.

8 L'effectif étudiant pondéré permet de tenir compte du fait que le coût de formation des étudiants n'est pas le même selon le secteur disciplinaire et le cycle d'études. Ainsi, le coût de formation d'un étudiant en médecine vétérinaire est nettement plus élevé que celui d'un étudiant en administration. De même, un étudiant à la maîtrise coûte plus cher qu'un étudiant au baccalauréat.

9 L'annexe 3 présente la ventilation de la dépense globale par étudiant dans les universités du Québec et de l'Ontario, selon le poste de dépense, en 2008-2009.

10 En 2008-2009, la dépense par étudiant en ce qui concerne l'administration et services généraux dans les universités du Québec était de 2 117 $, comparativement à un montant correspondant de 1 717 $ en Ontario.

11 Dans la section III qui porte sur les revenus des universités, une partie traite de la comparaison interprovinciale des subventions et des contrats de recherche des universités.

12 La dépense par étudiant en bourses est plus élevée dans les universités hors Québec, car les droits de scolarité y sont plus élevés qu'au Québec, mais une partie des montants perçus est retournée aux étudiants sous forme de bourses.

Une dépense importante: le coût salarial des enseignants des universités

La dépense salariale pour toutes les catégories de personnel des universités (les avantages sociaux étant inclus) représente plus de la moitié de la dépense globale des universités au Québec et dans les autres provinces. La masse salariale du personnel enseignant constitue le principal élément de la dépense salariale. Lorsqu'on divise la masse salariale du personnel enseignant par le nombre d'étudiants exprimé selon l'équivalence au temps plein, on obtient le coût des enseignants par étudiant[13].

Ce coût était sensiblement le même au Québec (7 666 $) que dans les provinces de l'Atlantique (7 694 $), mais il était plus élevé qu'en Ontario (7 545 $). Il était cependant moins élevé que dans les provinces de l'Ouest (9 240 $) en 2008-2009. En raison de ce coût élevé dans les provinces de l'Ouest, le coût des enseignants par étudiant au Québec se situe en dessous de la moyenne du reste du Canada (8 153 $). Cependant, si l'on prend en compte le fait que le coût de la vie est moins élevé au Québec que dans le reste du Canada, on obtient un coût des enseignants par étudiant (réel) qui est au Québec un peu plus élevé par rapport à la moyenne du reste du Canada.

Parmi les facteurs qui expliquent les différences observées dans le coût salarial des enseignants, deux sont particulièrement importants: le nombre moyen d'étudiants par enseignant et le salaire moyen des enseignants. **Ainsi, malgré un salaire moyen moins élevé au Québec qu'en Ontario, le coût des enseignants par étudiant demeure plus élevé au Québec. Cela s'explique surtout par le fait que le nombre moyen d'étudiants par enseignant est moins élevé au Québec qu'en Ontario.**

Le rapport étudiants-professeur dans les universités

En 2008-2009, le nombre moyen d'étudiants par professeur à temps plein au Québec (21,2) était moins élevé qu'en Ontario (25,2), mais plus élevé que dans les provinces de l'Atlantique (16,7) et assez semblable à celui des provinces de l'Ouest (21,1), comme on peut le voir au tableau 5.

Tableau 5 Rapport étudiants-professeur à temps plein dans les universités, au Québec et dans les autres régions du Canada, en 2008-2009

	2008-2009
Québec	**21,2**
Canada sans le Québec	**22,5**
Provinces de l'Atlantique	16,7
Ontario	25,2
Provinces de l'Ouest	21,1
Canada	**22,2**

Source: DRSI, MELS. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada.

13 La masse salariale considérée dans le calcul de la dépense par étudiant pour le personnel enseignant inclut la rémunération des doyens, des directeurs de département, des professeurs, des chargés de cours ainsi que les montants versés pour tous les autres employés engagés aux fins d'enseignement (selon le concept retenu par Statistique Canada). Les avantages sociaux ne sont pas compris dans la masse salariale utilisée aux fins de ce calcul.

Cependant, il faut préciser que le nombre moyen d'étudiants par professeur est obtenu en divisant le nombre d'étudiants en équivalence au temps plein (ETP) par le nombre de professeurs réguliers à temps plein dans les universités. Les chargés de cours et les enseignants à temps partiel ne sont pas inclus dans ce calcul. Or, les chargés de cours assument une forte proportion du volume d'enseignement offert dans les universités (environ 40 % au Québec[14]). Nous ne disposons pas de données comparables pour les chargés de cours et pour les enseignants à temps partiel.

Le nombre élevé de chargés de cours au Québec s'explique en partie par le grand nombre de dégrèvements d'enseignement accordés aux professeurs pour leur permettre de remplir d'autres tâches (effectuer de la recherche, occuper des postes de direction des affaires académiques, remplir des tâches de services internes à l'université, etc.). Il existe cependant peu de données récentes à ce sujet.

Le salaire moyen des professeurs des universités

Le salaire moyen des professeurs comprend le traitement de base ainsi que les honoraires additionnels versés pour des fonctions administratives. La première colonne du tableau 6 présente le salaire moyen des professeurs, en dollars courants, pour le Québec et les autres provinces en 2008-2009. Le salaire moyen des professeurs du Québec (102 925 $) était de 6 % supérieur à celui de leurs homologues des provinces de l'Atlantique (96 705 $), mais il était de 9 % moins élevé que celui des professeurs de l'Ontario (113 656 $) et moins élevé de 8 % que celui des professeurs des provinces de l'Ouest (111 846 $). À la deuxième colonne du tableau figurent des données sur les salaires, en dollars courants, sous forme d'indices (Québec = 100).

Tableau 6 Salaire moyen des professeurs des universités en 2008-2009, au Québec et dans les autres régions du Canada

	Salaire moyen (en $ courants) (1)	Salaire moyen (en $ courants) Québec = 100 (2)	Salaire moyen (en $ convertis en PPA) Québec = 100 (3)
Québec	**102 925**	**100**	**100**
Canada sans le Québec	**110 629**	**107**	**100**
Provinces de l'Atlantique	96 705	94	92
Ontario	113 656	110	100
Provinces de l'Ouest	111 846	109	104
Canada	**108 863**	**106**	**100**

Source : DRSI, MELS. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada (*Enquête sur le personnel enseignant à plein temps travaillant dans les universités et collèges canadiens*) et du ministère des Finances du Québec (calcul des PPA).

Ces données sur les salaires ne tiennent pas compte des écarts relatifs au coût de la vie. Dans la troisième colonne du tableau 6, les données sur les salaires sont converties en PPA sous forme d'indices (Québec = 100). **Lorsqu'on tient compte du coût de la vie, le salaire moyen des professeurs apparaît identique au Québec et dans le reste du Canada.**

14 Source : DERU et DRSI, MELS. Compilation à partir des *Indicateurs de suivi des affaires universitaires* déposés par les universités à la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec, septembre 2010.

III. Revenus globaux par étudiant des universités

Quelles sont les sources de financement des universités du Québec et comment se comparent-elles à celles des autres provinces? La présente section vise à répondre à cette question. Elle portera aussi sur les sources de revenus pour la recherche.

La comparaison des revenus globaux par étudiant

Tout comme pour la dépense globale, les revenus globaux des universités incluent le fonds de fonctionnement général, le fonds de fiducie, le fonds de recherche subventionnée et le fonds d'immobilisations[15]. Le tableau 7 présente les données sur les revenus par étudiant des universités, au Québec et dans les autres provinces canadiennes, en 2008-2009.

En 2008-2009, les revenus globaux par étudiant des universités du Québec étaient de 27 628 $. Par comparaison, dans les universités des provinces de l'Atlantique, ils totalisaient 25 744 $; dans celles de l'Ontario, 25 587 $ et, dans celles des provinces de l'Ouest, 33 243 $ (tableau 7).

Tableau 7 Revenus globaux par étudiant des universités[16] en 2008-2009, au Québec et dans les autres régions du Canada

	Revenus par étudiant (en $ courants)	Revenus par étudiant (en $ courants)	Revenus par étudiant pondéré (en $ courants)	Revenus par étudiant pondéré (en $ convertis en PPA)
	(1)	Québec = 100 (2)	Québec = 100 (3)	Québec = 100 (4)
Québec	**27 628**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Canada sans le Québec	**28 282**	**102,4**	**108,3**	**100,8**
Provinces de l'Atlantique	25 744	93,2	102,7	100,5
Ontario	25 587	92,6	97,5	88,2
Provinces de l'Ouest	33 243	120,3	127,0	121,0
Canada	**28 137**	**101,8**	**106,4**	**100,5**

Source: DRSI, MELS. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada, de l'ACPAU et du ministère des Finances du Québec (calcul des PPA).

Dans la deuxième colonne du tableau 7 figurent des données sur les revenus par étudiant, en dollars courants, sous forme d'indices (Québec = 100). Les revenus par étudiant étaient au Québec moins élevés de 2 % par rapport au reste du Canada.

L'incidence des différences structurelles

Comme pour la comparaison de la dépense par étudiant, un calcul a été effectué pour tenir compte, en partie, des différences structurelles.

Dans la troisième colonne du tableau 7 figurent des données sur le revenu par étudiant pondéré, sous forme d'indices (Québec = 100). Ainsi, lorsqu'on ajuste les données pour tenir compte des différences structurelles, on obtient un revenu par étudiant qui était moins élevé de 8 % au Québec que dans le reste du Canada en 2008-2009.

15 Le fonds de dotation ainsi que les entreprises auxiliaires sont exclus.

16 Aux fins du calcul du revenu par étudiant, une comptabilisation uniforme des effectifs étudiants de toutes les provinces basée sur la convention suivante a été appliquée: les effectifs à temps partiel sont convertis en équivalents au temps plein, en étant divisés par 3,5, puis sont additionnés aux effectifs à temps plein.

La prise en compte du coût de la vie

Il faut cependant rappeler qu'en 2008-2009 le coût de la vie au Québec était moins élevé de 7,5 % que dans le reste du Canada. Dans la quatrième colonne du tableau 7 figurent des données sur le revenu par étudiant pondéré, en dollars convertis en une même parité de pouvoir d'achat (PPA). Les données sont présentées sous forme d'indices (Québec = 100). Lorsqu'on tient compte à la fois des différences structurelles et du coût de la vie, il apparaît que le revenu par étudiant dans les universités est au Québec sensiblement le même que dans la moyenne du reste du Canada.

Les sources de revenus des universités

Les tableaux 8 et 9 présentent la ventilation des revenus globaux par étudiant des universités, selon la provenance des fonds (en dollars courants et en pourcentages), en 2008-2009. Les sources de revenus sont ventilées selon la provenance des fonds publics (gouvernement fédéral, gouvernement provincial et autres) et des fonds privés (droits de scolarité, subventions et contrats non gouvernementaux, dons et legs, revenus de placements et autres revenus divers)[17].

Au Québec, en 2008-2009, 54,0 % du financement des universités était assumé par le gouvernement provincial[18], alors que le pourcentage correspondant était de 47,5 % dans le reste du Canada. Le gouvernement fédéral assumait 14,0 % du financement au Québec et 11,4 % dans le reste du Canada. L'importante contribution du gouvernement fédéral au financement des universités s'expliquait surtout par les subventions accordées au titre de la recherche (par exemple les conseils de recherche).

Par ailleurs, les droits de scolarité et les autres frais[19] contribuaient au financement des universités dans une proportion de 12,7 % au Québec et de 25,0 % dans le reste du Canada. En 2008-2009, la moyenne des droits de scolarité des étudiants canadiens inscrits à temps plein au premier cycle universitaire était 2,4 fois plus élevée dans le reste du Canada (5 329 $) qu'au Québec (2 180 $)[20]. De plus, les autres frais de scolarité obligatoires étaient un peu moins élevés au Québec (602 $) que dans le reste du Canada (726 $)[21].

Le financement des universités provenant des subventions et contrats non gouvernementaux était un peu moins élevé au Québec que dans le reste du Canada (6,1 % en comparaison de 6,6 %), tout comme pour les dons et legs (3,1 % en comparaison de 3,2 %). Il est à noter qu'en raison de la crise financière, la contribution des dons et legs au financement des universités a été moins élevée que pour les années précédentes[22].

Par ailleurs, toujours en raison de la crise financière, les revenus de placements en 2008-2009, n'ont contribué qu'à 1,3 % du financement des universités au Québec, alors qu'une contribution négative a été enregistrée dans le reste du Canada (-0,1 %)[23].

17 Il est important de se rappeler que les « entreprises auxiliaires » sont exclues de la comparaison (les revenus provenant des cafétérias, des résidences d'étudiants, etc., sont donc exclus).

18 En 2008-2009, le gouvernement du Québec a versé 3,0 milliards de dollars aux universités.

19 « Les autres frais comprennent les frais obligatoires et non obligatoires exigibles au titre des services de santé, des activités sportives, des services de la bibliothèque, des demandes d'inscription, des inscriptions tardives, des armoires-vestiaires, des relevés de notes, etc. » (Source: ACPAU, *Brochure explicative, Information financière des universités et collèges 2008-2009*, p. 13).

20 En 2009-2010, les droits de scolarité des étudiants canadiens inscrits à temps plein au premier cycle universitaire étaient de 2 272 $ au Québec et de 5 535 $ dans le reste du Canada.

21 En 2009-2010, les autres frais obligatoires des étudiants canadiens inscrits à temps plein au premier cycle universitaire étaient de 625 $ au Québec et de 783 $ dans le reste du Canada.

22 En 2007-2008, la contribution des dons et legs au financement des universités était de 4,5 % au Québec et de 5,3 % dans le reste du Canada. En 2006-2007, les chiffres correspondants étaient respectivement de 3,7 % et 4,8 %.

23 En 2007-2008, la contribution des revenus de placements des universités était de 5,1 % au Québec et de 2,5 % dans le reste du Canada. En 2006-2007, les chiffres correspondants étaient respectivement de 4,0 % et 6,2 %.

Les autres revenus divers comptaient pour 8,2 % du financement au Québec et 5,5 % dans le reste du Canada. Ces autres revenus comprennent, entres autres, les revenus provenant de la location de locaux, de la vente de services (p. ex.: tests de laboratoire) et de revenus obtenus grâce à l'exploitation et à la vente de licences et de brevets.

Au total, le financement public est plus important au Québec (68,6 %) que dans le reste du Canada (59,8 %), alors que c'est le contraire pour le financement privé (31,4 % comparativement à 40,2 %).

Tableau 8 Revenus globaux par étudiant des universités en 2008-2009, selon la provenance des fonds, au Québec et dans les autres régions du Canada[24] (en dollars courants)

	Québec	Canada sans le Québec	Provinces de l'Atlantique	Ontario	Provinces de l'Ouest	Canada
Fonds publics	**18 944**	**16 916**	**15 114**	**13 813**	**22 300**	**17 359**
Gouvernement provincial	14 927	13 445	12 182	10 686	18 134	13 769
Gouvernement fédéral	3 860	3 219	2 827	2 940	3 770	3 359
Autres[25]	157	252	105	187	396	231
Fonds privés	**8 684**	**11 366**	**10 630**	**11 774**	**10 943**	**10 778**
Droits de scolarité	3 504	7 077	6 656	7 617	6 358	6 296
Subventions et contrats non gouvernementaux	1 676	1 878	1 091	2 106	1 751	1 833
Dons et legs	871	895	696	867	998	890
Revenus de placements	368	-32	-125	12	-74	55
Autres revenus divers[26]	2 265	1 548	2 312	1 172	1 910	1 704
Total	**27 628**	**28 282**	**25 744**	**25 587**	**33 243**	**28 137**

Source: DRSI, MELS. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada et de l'ACPAU.

Tableau 9 Revenus globaux des universités en 2008-2009, selon la provenance des fonds, au Québec et dans les autres régions du Canada[24] (%)

	Québec	Canada sans le Québec	Provinces de l'Atlantique	Ontario	Provinces de l'Ouest	Canada
Fonds publics	**68,6**	**59,8**	**58,7**	**54,0**	**67,1**	**61,6**
Gouvernement provincial	54,0	47,5	47,3	41,8	54,6	48,9
Gouvernement fédéral	14,0	11,4	11,0	11,5	11,3	11,9
Autres[25]	0,6	0,9	0,4	0,7	1,2	0,8
Fonds privés	**31,4**	**40,2**	**41,3**	**46,0**	**32,9**	**38,4**
Droits de scolarité	12,7	25,0	25,9	29,8	19,1	22,4
Subventions et contrats non gouvernementaux	6,1	6,6	4,2	8,2	5,3	6,5
Dons et legs	3,1	3,2	2,7	3,4	3,0	3,2
Revenus de placements	1,3	-0,1	-0,5	0,0	-0,2	0,2
Autres revenus divers [26]	8,2	5,5	9,0	4,6	5,7	6,1
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source: DRSI, MELS. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada et de l'ACPAU.

24 Comprend le fonds de fonctionnement général, le fonds de fiducie, le fonds de recherche subventionnée et le fonds d'immobilisations. Le fonds de dotation ainsi que les entreprises auxiliaires sont exclus.

25 Montants qui proviennent des municipalités (p. ex. subventions et contrats accordés par un organisme responsable du transport en commun), d'un gouvernement d'une autre province ou d'un gouvernement étranger.

26 Comprend, entres autres, les revenus provenant de la location de locaux, de la vente de services (p. ex.: tests de laboratoire) et de revenus obtenus grâce à l'exploitation et à la vente de licences et de brevets.

Les sources de revenus pour la recherche

Il est difficile de comparer les dépenses concernant la recherche qui est effectuée dans les universités du Québec avec celles du reste du Canada en raison de l'interrelation des activités universitaires (ex.: tâches multiples des professeurs), mais aussi en raison des données disponibles qui ne présentent pas une comptabilisation adéquate. En effet, comme nous l'avons indiqué précédemment, les universités comptabilisent différemment leurs dépenses entre les fonds (fonctionnement, fiducie, recherche et immobilisations). C'est pour cette raison que nous avons utilisé un concept de dépense globale. Les données présentées dans cette section portent sur une comparaison des subventions et des contrats de recherche accordés aux universités.

Le montant des subventions et des contrats de recherche dans les universités du Québec était de 1,5 milliard de dollars en 2008-2009. Si l'on divise ce montant par le nombre de professeurs québécois, on obtient un montant moyen par professeur de 163 546 $. Le montant correspondant dans les universités du reste du Canada était de 148 537 $. Le tableau 10 présente la ventilation de ces montants selon la provenance des fonds.

Tableau 10 Montant de subventions et de contrats de recherche par professeur, selon la source de financement, au Québec et dans les autres régions du Canada en 2008-2009

	Québec		Canada sans le Québec	
	($)	(%)	($)	(%)
Gouvernement provincial	26 528	16,2	28 916	19,5
Gouvernement fédéral	79 713	48,8	69 641	46,9
Autres sources	57 305	35,0	49 980	33,6
Total	**163 546**	**100,0**	**148 537**	**100,0**

Source: DRSI, MELS, calculs effectués à partir de données fournies par l'ACPAU et Statistique Canada.

On remarque que le montant de subventions et de contrats de recherche par professeur est plus élevé au Québec que dans le reste du Canada pour les fonds qui proviennent du gouvernement fédéral et pour les autres sources, mais que les fonds qui proviennent du gouvernement provincial sont moins élevés au Québec.

Au Québec comme dans le reste du Canada, c'est le gouvernement fédéral qui est le principal pourvoyeur de fonds pour le financement de la recherche dans les universités (près de 50 %). Pour le Québec, les principaux organismes fédéraux qui finançaient la recherche dans les universités en 2008-2009 étaient, dans l'ordre, les suivants: Instituts de recherches en santé du Canada (239 millions de dollars), Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (185 millions de dollars), chaires de recherche du Canada (63 millions de dollars), Conseil de recherches en sciences humaines (59 millions de dollars) et, Fondation canadienne pour l'innovation (51 millions de dollars). Le tableau 11 fournit les montants de subventions fédérales par professeur des universités, selon la région du pays en 2008-2009.

Tableau 11 Subventions et contrats de recherche accordés aux universités par le gouvernement fédéral, par professeur, au Québec et dans les autres régions du Canada, en 2008-2009 (en dollars courants)

	2008-2009
Québec	**79 713**
Canada sans le Québec	**69 641**
Provinces de l'Atlantique	42 670
Ontario	72 795
Provinces de l'Ouest	75 563
Canada	**71 949**

Source: DRSI, MELS, calculs effectués à partir de données fournies par l'ACPAU et Statistique Canada.

Étant donné que les fonds de recherche fédéraux accordent des subventions au mérite, il existe une autre façon de montrer la performance des chercheurs des universités québécoises dans l'obtention de fonds fédéraux de recherche. Il s'agit de comparer la part des subventions de recherche provenant des fonds fédéraux obtenues par les chercheurs des universités québécoises (25,4 % en 2008-2009) avec le poids de la population québécoise dans la population canadienne (23,3 % en 2008). Il apparaît que le Québec va chercher plus que sa part des fonds fédéraux pour la recherche dans les universités.

IV. Comparaison des revenus et des dépenses

Comment se comparaient les revenus et les dépenses des universités en 2008-2009?

En 2008-2009, au Québec et dans la moyenne du reste du Canada, la dépense par étudiant était plus élevée que le revenu par étudiant (voir les tableaux 4 et 7).

Bien que les données de Statistique Canada et de l'ACPAU ne puissent pas servir à déterminer précisément la situation financière des universités (surplus ou déficit), il est établi que les universités du Québec ont connu un déficit de 28 millions de dollars en 2009 pour le seul fonds de fonctionnement[27]. Divers facteurs sont évoqués pour expliquer la situation déficitaire des universités québécoises, dont ceux-ci: les majorations salariales consenties par les universités à leurs employés, les déficits des régimes complémentaires de retraite, ainsi qu'un financement insuffisant pour les frais indirects de recherche.

Le premier facteur (les majorations salariales) est particulièrement important pour expliquer la situation déficitaire des universités du Québec. En effet, ces dernières années, la politique d'indexation salariale des universités du Québec est allée au-delà de la politique salariale du gouvernement du Québec. Il faut rappeler ici que les subventions accordées aux universités tiennent compte de la politique salariale du gouvernement pour les employés de la fonction publique et que toute augmentation salariale qui va au-delà des paramètres fixés par le gouvernement doit être financée par les autres sources de revenus des universités. Or, comme il a été indiqué précédemment, les autres sources de financement des universités du Québec sont relativement limitées.

Les données complètes sur les taux d'indexation des salaires du personnel des universités ne sont pas disponibles, mais il est possible, à titre indicatif, de comparer l'évolution du salaire moyen des professeurs d'université et de celui des enseignants des commissions scolaires et des cégeps. Il est à noter que ces derniers ont été soumis à la politique salariale du gouvernement du Québec. Le graphique 1 présente cette comparaison pour les années 1981 à 2008. On s'aperçoit que l'écart entre le salaire moyen des professeurs des universités et celui des enseignants des commissions scolaires et des cégeps a augmenté au cours des années.

27 Selon la Direction générale du financement et de l'équipement (DGFE) du MELS. Les déficits cumulés du fonds de fonctionnement, au 31 mai 2009, s'élèvent à 483 millions de dollars.

En 1981-1982, le salaire moyen des professeurs des universités était plus élevé de 38 %, par rapport à celui des enseignants des cégeps, et de 56 %, par rapport à celui des enseignants des commissions scolaires. En 2008-2009, ces écarts étaient respectivement de 62 % et 78 %.

Graphique 1 Salaire moyen des enseignants des commissions scolaires et des cégeps et salaire moyen des professeurs d'université (en dollars courants)

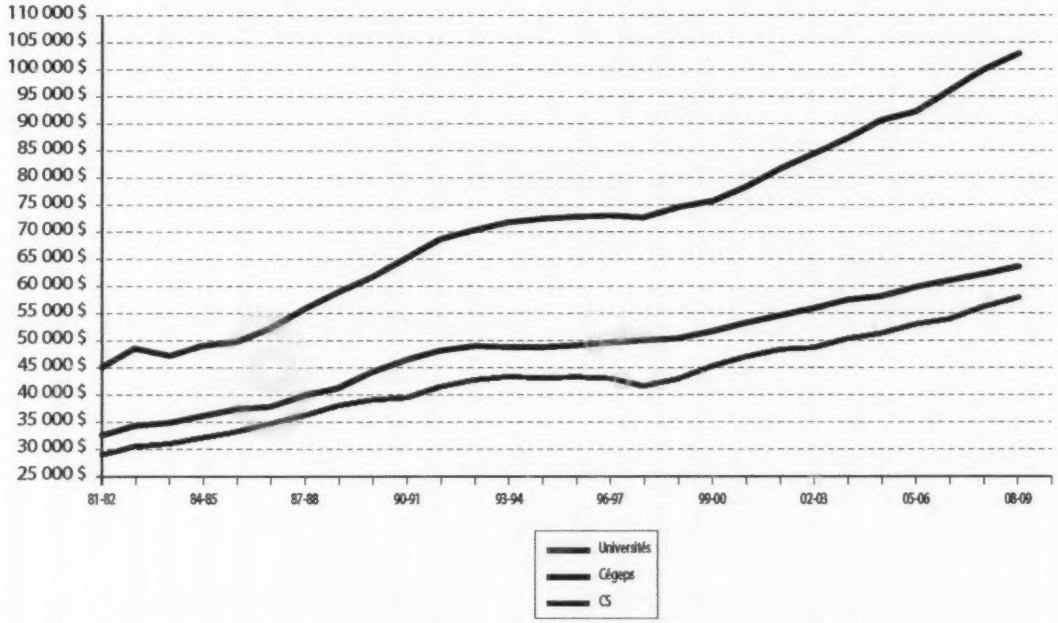

Sources : DRSI, MELS. *Coût global de la rémunération* (salaire moyen des enseignants des commissions scolaires), *Rapports financiers* des cégeps (salaire moyen des enseignants des cégeps) et Statistique Canada (salaire moyen des professeurs des universités du Québec provenant de l'*Enquête sur le personnel enseignant à plein temps travaillant dans les universités et collèges canadiens*).

Cette logique vaut aussi pour d'autres catégories de personnel des universités (professionnels, techniciens, employés de bureau, employés de service et ouvriers), qui ont obtenu de meilleures conditions salariales que pour les catégories d'emploi comparables de l'administration publique québécoise. Selon une récente étude de l'Institut de la statistique du Québec, pour ces catégories de personnel « la rémunération globale de l'administration québécoise est en retard de 10,2 % sur celle du secteur universitaire dans l'ensemble des emplois repères »[28].

Par ailleurs, Statistique Canada produit des données sur la rémunération hebdomadaire moyenne pour une sélection d'industries selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les universités canadiennes font partie de l'enquête et des données sont disponibles pour l'ensemble des catégories d'employés des universités. En 2008, la rémunération hebdomadaire moyenne dans les universités était plus élevée au Québec qu'en Ontario (en dollars courants)[29].

Pour avoir une idée de l'effet de la politique d'indexation salariale du personnel des universités du Québec, il est possible d'estimer la dépense additionnelle pour les universités en ce qui concerne chaque augmentation d'un point de pourcentage des salaires. En 2008-2009, selon les données de l'ACPAU, la masse salariale des universités du Québec était de 2,7 milliards de dollars. Un point de pourcentage de cette somme représente 27 millions de dollars et 10 points de pourcentage, 270 millions de dollars.

Il est important de souligner ici que les points de pourcentage additionnels accordés au fil des années sont cumulatifs et très contraignants pour les finances des universités, ce qui expliquerait en grande partie la situation déficitaire des universités québécoises.

28 ISQ, *Rémunération des salariés: État et évolution comparés*, 2010, p. 99.
29 Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH)*, Cansim, tableau 281-0027.

Conclusion

Selon divers indicateurs, l'effort financier du Québec pour ses universités est plus important que dans la moyenne du reste du Canada. Ainsi, en 2008-2009, la dépense globale des universités par rapport au PIB était de 1,94 % au Québec en comparaison de 1,58 % dans le reste du Canada.

Les trois facteurs suivants ont contribué à l'effort financier plus élevé du Québec: la dépense globale par étudiant, qui est plus élevée au Québec que dans le reste du Canada; le taux de participation, qui est un peu plus élevé au Québec; la richesse collective, qui est moindre au Québec par rapport aux autres provinces.

La dépense globale par étudiant des universités, qui est plus élevée au Québec (29 242 $) qu'en Ontario (26 383 $), s'explique surtout par une dépense par étudiant plus élevée au Québec pour le personnel enseignant, l'administration, les activités relatives à l'informatique et aux communications, la recherche et les frais financiers.

Il convient de remarquer que, malgré un salaire moyen des professeurs qui est moins élevé au Québec qu'en Ontario, le coût des enseignants par étudiant demeure plus élevé au Québec. Cela s'explique surtout par le fait que le nombre moyen d'étudiants par enseignant est moins élevé au Québec qu'en Ontario.

Lorsqu'on tient compte du coût de la vie, le salaire moyen des professeurs québécois apparaît identique au Québec que dans le reste du Canada, et ce, malgré le fait que la richesse collective est nettement moins élevée au Québec.

Les revenus globaux par étudiant des universités sont plus élevés au Québec (27 628 $) qu'en Ontario (25 587 $), mais se situent un peu en dessous de la moyenne du Canada sans le Québec (28 282 $), en 2008-2009. Cependant, lorsqu'on tient compte à la fois des différences structurelles et du coût de la vie, il apparaît que les revenus par étudiant dans les universités sont sensiblement les mêmes au Québec et dans la moyenne du reste du Canada.

Par ailleurs, la comparaison des sources de revenus des universités montre que le financement public est plus important au Québec (68,6 %) que dans le reste du Canada (59,8 %), alors que c'est le contraire pour le financement privé (31,4 % comparativement à 40,2 %). Le financement privé inclut, entre autres, les revenus provenant des droits de scolarité, dont la contribution est nettement moins élevée au Québec (12,7 %) que dans le reste du Canada (25,0 %).

La comparaison des revenus et des dépenses (par étudiant) révèle que les revenus étaient moins élevés que les dépenses au Québec et dans la moyenne du reste du Canada, en 2008-2009. La situation déficitaire des universités du Québec s'expliquerait, en grande partie, par des politiques salariales qui sont plus généreuses pour leur personnel que le financement gouvernemental qu'elles obtiennent à ce titre. En effet, les subventions du gouvernement du Québec tiennent compte de la politique salariale de celui-ci pour ses employés, alors que les universités accordent des augmentations plus élevées à leur personnel.

Renseignements :

Marius Demers
Direction de la recherche, des statistiques et de l'information
Tél. : 418 643-3684, poste 2869

Bulletins statistiques déjà parus :

- LESPÉRANCE, André. *Le niveau de diplomation à la sortie de l'enseignement*, n° 1, novembre 1997.
- DEMERS, Marius. *Rémunération et temps d'enseignement des enseignants dans l'enseignement public primaire et secondaire (1er cycle) : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 2, novembre 1997.
- DEMERS, Marius. *La dépense d'éducation par rapport au PIB : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 3, juin 1998.
- MAHEU, Robert. *La diplomation à l'enseignement secondaire, collégial et universitaire en 1995 : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 4, juin 1998.
- BEAUCHESNE, Luc. *Élèves diplômés au secondaire et au collégial : analyse sociodémographique*, n° 5, juin 1998.
- ST-GERMAIN, Claude. *Une comparaison internationale des résultats des élèves québécois en mathématique et en sciences*, n° 6, août 1998.
- FOUCAULT, Diane. *Un portrait statistique de l'évolution de la situation scolaire de la population autochtone du Québec*, n° 7, septembre 1998.
- DEMERS, Marius. *La rentabilité du diplôme*, n° 8, février 1999.
- OUELLETTE, Raymond. *Prévisions de l'effectif enseignant des commissions scolaires de 1996-1997 à 2008-2009*, n° 9, février 1999.
- ST-GERMAIN, Claude. *La situation linguistique dans le secteur de l'éducation en 1997-1998*, n° 10, mars 1999.
- ST-GERMAIN, Claude. *La scolarité de la population adulte des principales communautés culturelles du Québec en 1996*, n° 11, mai 1999.
- DUFORT, Jean-Pierre. *La formation professionnelle au secondaire*, n° 12, septembre 1999.
- ST-GERMAIN, Claude. *La scolarisation au Québec et dans les pays de l'OCDE en 1995-1996*, n° 13, novembre 1999.
- LESPÉRANCE, André, Pierre DUCHARME et Diane FOUCAULT. *Le décrochage scolaire*, n° 14, mars 2000.
- OUELLETTE, Raymond. *Le personnel de direction des écoles des commissions scolaires*, n° 15, mai 2000.
- DEMERS, Marius. *L'éducation... Oui, c'est payant!*, n° 16, juin 2000.
- AUDET, Marc. *L'insertion professionnelle des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise au cours des deux dernières décennies*, n° 17, août 2000.
- FOUCAULT, Diane. *Le système éducatif du Québec et la classification internationale*, n° 18, septembre 2000.
- DEMERS, Marius. *Rémunération des enseignants dans le réseau public, au primaire et au secondaire, en 1997-1998 : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 19, septembre 2000.
- DEMERS, Marius. *La dépense d'éducation par rapport au PIB en 1997 : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 20, novembre 2000.
- FOUCAULT, Diane. *La diplomation au Québec et dans les pays de l'OCDE*, n° 21, janvier 2001.
- LAVIGNE, Jacques. *Prévisions de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein dans les universités du Québec, de 2000-2001 à 2014-2015*, n° 22, juillet 2001.
- LA HAYE, Jacques. *Indicateurs de cheminement des étudiantes et étudiants inscrits au baccalauréat dans les universités québécoises*, n° 23, avril 2002.
- LAVIGNE, Jacques. *Prévisions de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein dans les universités du Québec, de 2001-2002 à 2015-2016*, n° 24, juillet 2002.

- DUCHARME, Pierre et collaborateurs, *Abandon scolaire et décrochage : les concepts*, n° 25, mars 2003.
- BEAUCHESNE, Luc. *La carte de la population scolaire et les indices de défavorisation*, n° 26, mars 2003.
- BAILLARGEON, Guy et Gaston SYLVAIN. *Les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes chez les personnes diplômées de la formation professionnelle et technique*, n° 27. (Non publié)
- BAILLARGEON, Guy et Jacques LA HAYE. *Cheminement scolaire : du collégial à l'université*, n° 28, juin 2003.
- DEMERS, Marius. *Le coût salarial des enseignants par élève pour l'enseignement primaire et secondaire en 2000-2001 : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 29, novembre 2003.
- HUDON, Solanges. *L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec*, n° 30, mai 2004.
- DEMERS, Marius. *La dépense d'éducation par rapport au PIB en 2001 : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 31, septembre 2005.
- DEMERS, Marius. *La rentabilité du baccalauréat*, n° 32, septembre 2005.
- DESCHÊNES, Nathalie. *Régionalisation des bacheliers au Québec*, n° 33, janvier 2007.
- PROVENCHER, Claudine. *Étude exploratoire du cheminement scolaire des élèves issus de l'immigration : cohorte de 1994-1995 des élèves du secondaire*, n° 34.
- DEMERS, Marius. *La dépense en éducation par rapport au produit intérieur brut (PIB) en 2004 (comparaison entre le Québec et les pays de l'OCDE)*, n° 35, décembre 2007.
- DEMERS, Marius. *Le coût salarial des enseignants par élève pour l'enseignement primaire et secondaire en 2004-2005 (comparaison entre le Québec et les pays de l'OCDE)*, n° 36, mars 2008.
- DEMERS, Marius. *L'effort financier pour les universités en 2006-2007: comparaison entre le Québec et les autres provinces canadiennes*, n° 37, août 2008.
- DEMERS, Marius. *Taux de rendement du baccalauréat: pour les diplômés et pour l'État*, n° 38, décembre 2008.
- DESCHÊNES, Nathalie. *L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec*, n° 39, septembre 2009.

ANNEXE 1

Facteurs explicatifs des écarts entre les provinces quant à la dépense globale des universités par rapport au PIB

Afin de pouvoir expliquer les écarts observés entre les provinces quant à la dépense globale des universités par rapport au PIB, il est nécessaire d'effectuer une analyse comparative des principaux facteurs qui déterminent le niveau de l'effort financier dans chaque province. Les facteurs considérés sont : la dépense globale par étudiant, la richesse collective (définie par le PIB par habitant), le taux de participation et le facteur démographique. Le taux de participation est défini par le rapport entre l'effectif étudiant exprimé selon l'équivalence au temps plein et la population âgée de 18 à 24 ans, alors que le facteur démographique est obtenu en effectuant le rapport entre la population âgée de 18 à 24 ans et la population totale[30].

Soit l'équation d'identité suivante :

$$\frac{\mathbf{DGE}}{\mathbf{PIB}} = \frac{\mathbf{DGE}}{\mathbf{EFF}} \times \frac{\mathbf{1}}{\mathbf{PIB/POP}} \times \frac{\mathbf{EFF}}{\mathbf{18\text{-}24}} \times \frac{\mathbf{18\text{-}24}}{\mathbf{POP}}$$

où

DGE : dépense globale des universités

PIB : produit intérieur brut

EFF : effectif étudiant en équivalence au temps plein

POP : population totale

DGE/PIB : dépense globale des universités par rapport au PIB

DGE/EFF : dépense par étudiant

PIB/POP : PIB par habitant

EFF/18-24 : taux de participation

18-24/POP : facteur démographique

30 Les formules utilisées pour calculer la contribution des facteurs explicatifs quant à l'écart entre deux provinces, pour ce qui est de la dépense globale des universités par rapport au PIB, ne sont pas fournies dans le présent document, mais sont disponibles sur demande.

ANNEXE 2

Indices de parité de pouvoir d'achat par province

Lorsque l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) effectue des comparaisons internationales de la dépense en éducation, les montants de dépenses en monnaies nationales des pays considérés sont convertis en dollars américains à partir des indices de parité de pouvoir d'achat (PPA) de ces pays. Les indices de PPA permettent de convertir les dépenses dans une monnaie commune, mais aussi de tenir compte des différences dans le coût de la vie des pays considérés: « Les PPA sont des taux de conversion monétaire qui permettent d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. En d'autres termes, une somme d'argent donnée, convertie en monnaies nationales au moyen des PPA, permettra d'acheter le même panier de biens et services dans tous les pays. Les PPA sont donc des taux de conversion monétaire qui éliminent les différences de niveaux de prix existant entre les pays. » (OCDE, *Comptes nationaux.*)

Il est important de faire la distinction entre l'indice des prix à la consommation (IPC) et l'indice du coût de la vie. L'IPC est un indicateur des variations des prix à la consommation. Il est calculé en comparant, à travers le temps, le prix d'un panier fixe de produits achetés par les consommateurs. L'indice reflète donc uniquement le mouvement des prix dans le temps; il ne constitue pas un indice du coût de la vie, bien que l'on ait souvent tendance à l'appeler ainsi[31].

Évidemment, les diverses provinces canadiennes utilisent la même monnaie, mais la production d'un indice de parité de pouvoir d'achat, par province, permettrait de tenir compte des différences de coût de la vie d'une province à l'autre.

Pour le moment, il n'existe pas d'indices de parité de pouvoir d'achat par province, mais il semble que Statistique Canada ait à sa disposition toutes les données nécessaires pour la production de tels indices. Le ministère des Finances du Québec a d'ailleurs développé une méthode simplifiée pour approximer les indices de PPA provinciaux[32]. Des données préliminaires ont d'ailleurs été produites à partir de cette méthode simplifiée.

« L'objectif ici est d'obtenir des taux de conversion des dépenses publiques exprimées en valeur monétaire qui éliminent les différences de niveau de prix entre les provinces, afin de permettre des comparaisons en volumes de services[33]. »

31 Voir les articles suivants de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ):
Flash-info - Travail et rémunération, *Inflation et coût de la vie*, vol. 4, n° 1, janvier 2003, accessible dans Internet: http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf/pdf-bulletin/TRjanv03.pdf.
Flash-info - Travail et rémunération, *Indice du coût de la vie*, vol. 4, n° 2, mars 2003, accessible dans Internet: http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf/pdf-bulletin/TRmars03.pdf.

32 QUÉBEC, MINISTÈRE DES FINANCES, DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ET DE LA FISCALITÉ LOCALE ET AUTOCHTONE. *Méthode simplifiée pour approximer les PPA provinciales*, juin 2004.

33 QUÉBEC, MINISTÈRE DES FINANCES, *Ibid.*, p. 1.

Le tableau suivant fournit les indices de parité de pouvoir d'achat qui ont été utilisés aux fins des comparaisons interprovinciales de la dépense globale par étudiant des universités (tableau 4 du texte), du salaire moyen des professeurs (tableau 6 du texte) et des revenus par étudiant des universités (tableau 7 du texte).

Tableau A2.1 Indices de parité de pouvoir d'achat des provinces en 2008[e] (Québec = 100)

Terre-Neuve	102,1
Île-du-Prince-Édouard	100,0
Nouvelle-Écosse	104,1
Nouveau-Brunswick	100,0
Provinces de l'Atlantique	***102,2***
Québec	**100,0**
Ontario	**110,5**
Manitoba	99,0
Saskatchewan	100,0
Alberta	106,3
Colombie-Britannique	106,3
Provinces de l'Ouest	***105,0***
Canada sans le Québec	***107,5***
Canada	***105,9***

e: Estimations.
Source: DRSI, MELS. Calculs effectués à partir de données fournies par le ministère des Finances du Québec.

ANNEXE 3

Ventilation de la dépense globale par étudiant dans les universités du Québec et de l'Ontario

Cette annexe a pour objet de présenter la ventilation de la dépense globale par étudiant dans les universités selon le poste de dépense, au Québec et en Ontario, en 2008-2009.

Tableau A3.1 Dépense globale par étudiant dans les universités, Québec et Ontario, selon le poste de dépense, en 2008-2009 (en dollars courants)

	Québec	Ontario	Écart
1. Professeurs	5 947	5 309	638
2. Autres activités, enseignement et recherche	1 719	2 237	-518
3. Autres salaires et traitements	5 838	5 639	199
4. Avantages sociaux	2 611	2 441	170
Total des salaires et des avantages sociaux (lignes 1 à 4)	***16 115***	***15 626***	***489***
5. Frais de déplacement	705	660	45
6. Acquisitions des bibliothèques	327	426	-99
7. Impression et reprographie	103	144	-41
8. Matériel et fournitures	1 321	1 356	-35
9. Communications	89	136	-47
10. Autres dépenses de fonctionnement	2 413	1 256	1 157
11. Services publics	458	510	-52
12. Améliorations et transformations	463	680	-217
13. Bourses d'études, bourses d'entretien et prix	1 272	1 621	-349
14. Services contractuels	704	426	278
15. Honoraires professionnels	800	314	486
16. Coût des marchandises vendues	42	0	42
17. Intérêts	1 168	247	921
18. Achat de mobilier et d'équipement	1 587	1 271	316
19. Location et entretien d'équipement	295	246	49
20. Ventes internes et recouvrements internes des coûts	80	-53	133
21. Recouvrements externes des coûts	0	0	0
22. Bâtiments, terrains et aménagements des terrains	1 285	1 471	-186
23. Paiements forfaitaires	16	47	-31
Total des autres dépenses (lignes 5 à 23)	***13 128***	***10 758***	***2 370***
Total[34]	**29 242**	**26 383**	**2 859**

Source: DRSI, MELS. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada et de l'ACPAU.

34 Les totaux peuvent être un peu différents de la somme des parties en raison des arrondis.

Éducation,
Loisir et Sport
Québec